

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION & D'ACHAT DE PRESTATIONS PAR AIR CORSICA VOYAGES

- Dernière mise à jour le : 21 juillet 2011
- Annule et remplace toute version antérieure.

Préambule

Les offres de voyages régies par les présentes conditions sont proposées par la société Air Corsica Voyages (ci-après «Air Corsica Voyages»), société à responsabilité limitée au capital social de 8.000 €, dont l'adresse est la suivante : Aéroport Napoléon Bonaparte - BP 505 - 20186 Ajaccio, immatriculée au RCS de Ajaccio sous le numéro 409 459 443.

Air Corsica Voyages est titulaire d'une licence LI 02A.06 0003 délivrée par la préfecture de la Corse du sud, sise BP401 – 20 188 Ajaccio Cedex 1. Air Corsica Voyages est soumise aux règles fixées par l'article 4 de la loi N°92-645 du 13 juillet 1992 et des articles 4 et suivants du décret N°94-490 du 15 juin 1994.

Air Corsica Voyages bénéficie d'une garantie financière auprès du Crédit Agricole de la Corse, 1 avenue Napoléon, 20000 Ajaccio, ainsi que d'une assurance responsabilité civile auprès de Gan Eurocourtage 4-6 Ave d'Alsace - 92033 La défense cedex. N° de TVA de CCM Voyages : FR23 409 459 443. Agrément IATA Air Corsica n°20497201.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre service Client au 0825 35 35 35 (0,15€ ttc/mn depuis un poste fixe), de 09 heures à 17 heures du lundi au dimanche.

Vous accédez aux présentes conditions générales par un lien hypertexte « Conditions Générales de Vente » existant sur chaque page du Site.

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à toutes les Prestations proposées sur le Site ou par son plateau « Backoffice ». Les présentes conditions déterminent les droits et obligations d'Air Corsica Voyages et du Client dans le cadre de la réservation et de la vente des Prestations proposées par Air Corsica Voyages sur le Site.

Elles comprennent également les conditions particulières de nos Partenaires (compagnies aériennes, hôteliers, loueurs de voiture, assurances).

Votre commande est régie par les Conditions Générales de Vente en vigueur au jour de la passation de votre commande. Il est donc impératif que vous consultiez et acceptiez les Conditions Générales au moment où vous effectuez votre réservation.

Air Corsica Voyages vous invite donc à lire attentivement les clauses ci-après et vous conseille de les télécharger et/ou de les imprimer et d'en conserver une copie.

Définitions

« Site » désigne le présent site www.aircorsica.com de la compagnie Aérienne Air Corsica dans lequel se trouve l'onglet « Coffrets Privilège » qui redirige le client vers Air Corsica Voyages.

« Partenaire(s) » désigne tous les fournisseurs de prestations proposées par Air Corsica Voyages.

« Prestation(s) » désigne toute prestation de service proposée par Air Corsica Voyages, notamment la réservation de forfaits touristiques comprenant : le transport, des prestations d'hébergement, une location de voiture.

« Client(s) » désigne toute personne qui navigue, prend connaissance, réserve et achète une ou plusieurs Prestations proposées sur le Site.

ARTICLE 1 - Caractéristiques des Prestations offertes

Le Site contient toutes les informations concernant les Prestations qu'il propose à ses Clients : description des forfaits touristiques. A savoir description du transport associé à des prestations d'hébergement et/ou de véhicule, en détaillant pour chaque prestation le confort, la catégorie, les équipements, les tarifs.

1.1 Transport aérien

Air Corsica Voyages n'agit qu'en qualité d'intermédiaire dans le cadre de l'achat de billets d'avion. Air Corsica Voyages propose des vols de la Compagnie aérienne Corse Méditerranée : Air Corsica.

Lorsque vous achetez un billet d'avion sur le Site, les conditions particulières du transporteur aérien sont applicables. Vous pouvez y avoir accès sur le Site, en cliquant sur:

<http://www.aircorsica.com/ccm-conditions-generales-de-vente-CCM-Airlines.html>

En outre, Air Corsica Voyages attire votre attention sur les points suivants :

- a) Prix
- b) Conditions de voyage
- c) Billet électronique
- d) Limitation de responsabilité

1.2 Hôtel

Les Prestations d'hébergement, proposées par Air Corsica Voyages au nom de ses Partenaires, sont régies par les présentes Conditions Générales, qui doivent être acceptées avant la commande.

- a) Prise de possession et libération de la chambre
- b) Les classifications des chambres
- c) Les repas
- d) Prix et taxes
- e) Photos et illustrations

Les meilleurs efforts sont faits pour fournir des photos et illustrations donnant au Client un aperçu des prestations proposées. Ces photos et illustrations ont pour objet essentiel d'indiquer au Client la catégorie d'hébergement ou le degré de confort.

1.2 Location de voiture

Les locations de voiture sont proposées par notre partenaire en Corse, la société Hertz.

Seules les conditions particulières de cette société s'appliquent à la location de voiture. Vous avez accès à ces conditions en cliquant ici : <http://www.aircorsica.com/infos-services-avion-voiture-drive-plus-ccm.html>

ARTICLE 2 – Durée de l'offre

Les offres de vente de voyages proposées sur le Site sont valables tant qu'elles sont disponibles en ligne jusqu'à épuisement des places disponibles.

ARTICLE 3 – Prix

3.1. Dispositions d'ordre général

Les descriptifs des Prestations présentés sur le Site précisent pour chaque réservation, les prestations incluses dans le prix.

Les prix sont indiqués en Euros et sont entendus toutes taxes, frais et coûts y afférents compris.

En ce qui concerne la prestation hébergement, les prix sont calculés en fonction du nombre de nuitées et non du nombre de journées entières.

Nous attirons votre attention sur le fait que certaines taxes ou frais supplémentaires (taxe touristique, taxe de séjour, frais de visa et/ou carte de tourisme ...) peuvent être imposées par les autorités de certaines régions. Elles ne sont pas comprises dans le prix des Prestations. Ces taxes supplémentaires, lorsqu'elles existent, sont à votre charge et doivent être réglées sur place.

En l'absence de mention contraire dans la description de l'offre, les prix ne comprennent pas les éléments suivants : les assurances, les excédents de bagages, les repas non compris dans la formule choisie pendant le séjour, les activités payantes et plus généralement toute prestation non expressément incluse dans la confirmation de réservation

3.2. Dispositions pour les forfaits touristiques

Lorsque le respect d'un des éléments essentiels du contrat est rendu impossible par suite d'un événement extérieur qui s'impose à Air Corsica Voyages ou à un Partenaire, Air Corsica Voyages vous en averti et vous informe le plus rapidement possible en vous indiquant la possibilité soit de résilier le contrat sans pénalité, soit d'accepter un avenant au contrat précisant les modifications apportées et leurs incidences sur le prix. Cet avertissement et cette information seront confirmés par écrit et/ou email au Client, qui doit faire connaître son choix dans les meilleurs délais. Lorsqu'il résilie le contrat, le Client a droit, sans supporter de pénalités ou de frais, au remboursement de la totalité des sommes qu'il a versées.

ARTICLE 4 – Passation et Confirmation de la réservation

4.1. Passation et confirmation en ligne ou par téléphone,

Le client peut réserver et régler son voyage soit en se rendant sur le site internet de Air Corsica , soit par téléphone :

a- sur le site internet à l'adresse suivante : www.aircorsica.com, « onglet coffret privilège »

Air Corsica Voyages confirme automatiquement par email l'achat de la prestation en y faisant figurer le détail de la réservation : vol, location de voiture, nom de l'hôtel, date de réservation, nombre de personnes, nombre et type de chambres, montant total du séjour...

Cette confirmation de la réservation par Air Corsica Voyages est formalisée par l'envoi d'une confirmation de réservation par courrier électronique, comprenant un récapitulatif de la commande. Ce récapitulatif vous permettra de vérifier le détail des clauses qui y sont stipulées, notamment le prix à payer.

Nous vous ferons parvenir un email d'accusé de réception aux coordonnées que vous nous aurez indiquées faisant office de facture.

Conformément à l'article L121-20-4 du code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations touristiques. En conséquence, les Prestations commandées sur le Site sont exclusivement soumises aux conditions d'annulation prévues aux présentes Conditions Générales et/ou dans les conditions spécifiques applicables

b- par téléphone

Vous avez la possibilité de passer une commande par téléphone au 0825 35 35 35 (0,15 € ttc/mn depuis un poste fixe).

Air Corsica Voyages envoie automatiquement par courrier et/ou email une offre de contrat en y faisant figurer le détail de la réservation, les présentes Conditions Générales ainsi que les conditions particulières applicables.

ARTICLE 5 – Paiement

Le règlement du prix des Prestations que le Client achète intervient à compter du jour de la commande.

Il sera procédé au débit du montant total de la Prestation (frais de dossiers compris) lors de la mise à disposition de vos documents de voyage ou de leur expédition.

Les paiements de l'ensemble des Prestations s'effectuent par cartes de crédit par l'intermédiaire d'un système de paiement sécurisé. Pour effectuer un achat en ligne, vous devez utiliser votre carte bancaire. Nous vous proposons un système de paiement en ligne sécurisé grâce aux dernières technologies en vigueur, et notamment le protocole d'échange de données SSL. Le logiciel du serveur SSL chiffre (ou encore " crypte "), au moyen d'algorithmes, les informations que vous entrez (coordonnées bancaires, adresse, etc...) avant de les envoyer via internet sur notre serveur. Une fois chiffrée, l'information reste brouillée durant sa transmission sur le web et n'est lisible qu'à partir de notre serveur, avec une clé de déchiffrement qui est unique. Des clés de sécurisation SSL permettent d'obtenir le chiffrement, et proposent le plus haut niveau de sécurisation utilisé actuellement. Vous avez ainsi l'assurance d'acheter votre billet en toute sécurité et en toute confidentialité.

Tout paiement est entièrement effectué auprès d'Air Corsica Voyages qui gère la totalité du paiement des réservations des différentes Prestations.

En ce qui concerne l'hébergement : ne sont à payer directement au « Logeur » que les extras consommés sur place.

Les extras correspondent à toutes consommations faites par le Client, qui ne sont pas liées à sa réservation encaissée par Air Corsica Voyages.

Par conséquent, il est de la responsabilité de l'hôtelier de facturer le Client pour toutes consommations faites durant son séjour et qui ne sont pas comprises dans la réservation effectuée par le client auprès d'Air Corsica Voyages.

Le Client qui réserve au nom d'autres personnes est responsable solidairement du paiement intégral de la réservation.

Dans le cas où le paiement se révélerait être irrégulier, incomplet ou inexistant, pour une raison qui est imputable au Client, la vente de ces Prestations serait annulée.

ARTICLE 6 – Annulation de la réservation

6.1. Conditions d'annulation des réservations par le Client

En cas d'annulation par le Client, ce dernier ne pourra en aucun cas se faire rembourser les sommes engagées lors du payement de son forfait touristique, à savoir avion+hôtel ou avion+hôtel+ Voiture.

Toutefois, le Client a la possibilité jusqu'à la veille de son départ, 18h00 d'annuler son forfait touristique.

A compter du jour d'annulation, il aura 6 (six) mois pour contacter Air Corsica Voyages, afin d'utiliser le montant initialement réglé pour un autre forfait touristique.

Cette demande, qui ne peut être faite qu'une seule fois, devra faire l'objet d'un email auprès d'Air Corsica Voyages, à l'adresse suivante commercial@aircorsica.com
Passer ce délai le montant initialement engagé par le client ne pourra plus être utilisé pour un autre forfait, et aucune somme ne lui sera remboursée.

L'utilisation de ce report est nécessairement soumise à la disponibilité chez les différents prestataires, à savoir Air Corsica, l'hôtelier, ainsi que le loueur de voiture le cas échéant. Ainsi le montant acquitté par le Client pourra être utilisé en une seule fois, dans un délai de 6 mois suivant la date d'annulation, pour l'achat d'un nouveau forfait d'une valeur équivalente ou inférieure au montant déjà acquitté.

- 1- Si le Client choisit un nouveau forfait d'un montant supérieur au montant initialement réglé, il devra s'acquitter de la différence auprès d'Air Corsica Voyages.
- 2- Si le Client choisit un forfait d'un montant inférieur à celui initialement réglé, il ne pourra en aucun cas prétendre au remboursement de la différence entre les deux forfaits.

ARTICLE 7 - Convocation et documents de voyage

Les documents de voyage émis au titre d'une Prestation commandée via le Site ou par téléphone sont expédiés par email à l'adresse informatique mentionnée par le Client lors de sa réservation, selon les dispositions prévues pour chaque type de Prestations accessibles sur le Site préalablement à la réservation ou dans les conditions spécifiques.

Les délais indiqués lors de la réservation pour la transmission des documents de voyage ne peuvent excéder 3 jours ouvrés à compter de la réservation et de son paiement.

Si la livraison des documents de voyage était rendue impossible par une erreur du Client dans la saisie ou la transmission de ses coordonnées, il appartient au Client qui constate l'absence ou le retard de réception des documents de se manifester auprès de Air Corsica Voyages au moins [3] jours avant la date de départ. Ni le(s) Prestataire(s), ni Air Corsica Voyages ne sauraient être tenus pour responsables des conséquences dommageables dues à la non réception des documents de voyage suite à l'erreur du Client dans la saisie ou la transmission de ses coordonnées.

ARTICLE 8 - Preuve

Il est expressément convenu que sauf erreur manifeste de la part des Partenaire(s) ou de Air Corsica Voyages, les données conservées dans le système d'information de Air Corsica Voyages et/ou de ses partenaires ont force probante quant aux réservations effectuées par le Client. Les données sur support informatique ou électronique constituent des preuves valables en tant que telles, sont recevables dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

ARTICLE 9 - Protection des informations personnelles et Sécurisation des transactions

Ce Site est protégé par copyright Air Corsica, tous droits réservés.

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers en dehors des Partenaires qui fournissent les Prestations que vous avez commandées.

Ces informations seront considérées par Air Corsica Voyages et par ses Partenaires comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes d'Air Corsica Voyages et ses Partenaires, pour le traitement de votre réservation et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux Clients de Air Corsica Voyages en fonction de vos centres d'intérêts.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Le Client peut s'opposer à cette communication en envoyant un email commercial@aircorsica.com

La société Air Corsica Voyages utilise des moyens de cryptologie pour sécuriser les transactions, ces moyens ont fait l'objet d'une autorisation conformément à la législation en vigueur. De plus, lors de la saisie des données, les dispositions légales concernant la protection des données seront respectées.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre « Charte de sécurité et de confidentialité ».

ARTICLE 10 – Loi applicable et Règlement des litiges

Les parties conviennent que ce contrat est soumis au droit français.

Dans le cas où un litige naîtrait de la présente relation contractuelle, les parties s'engagent avant toute action judiciaire de rechercher une solution amiable.

En cas de litige seul le tribunal de commerce d'Ajaccio sera compétent.

ARTICLE 11 - Responsabilité pour les Prestations

La responsabilité de Air Corsica Voyages ne saurait être retenue : en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution de tout ou partie des Prestations prévues au contrat, qui serait imputable soit au Client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la prestation, soit à un cas de force majeure.

Dans ce cas, les frais éventuels en résultant (taxi, hôtel, parking, pré et/ou post acheminement aérien ou maritime, etc...) sont à la charge du Client.

En tout état de cause et dans tous les cas de figure Air Corsica Voyages ne peut voir sa responsabilité engagée au-delà de celle de ses Partenaires et sera limité au montant payé par le client.

ARTICLE 12 – Assurances

Aucune assurance n'est comprise dans les prix proposés par Air Corsica Voyages. Cependant, il est recommandé au Client de souscrire un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulations et un contrat assistance couvrant certains risques particuliers notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Ce contrat d'assurance complémentaire doit faire l'objet d'une démarche personnelle de la part du client, en dehors du site Air Corsica voyages, sur lequel ce type d'assurance n'est pas proposé.

ARTICLE 13 - Services « Réclamations »

Toute demande d'information, de précisions et de réclamations éventuelles doit être adressée à Air Corsica Voyages, qui la collecte au nom et pour le compte des Partenaires, dans les 30 jours calendaires suivants la fin du séjour, par lettre Recommandée avec AR à l'adresse de Air Corsica Voyages : Aéroport Napoléon Bonaparte, BP 505, 20 186 Ajaccio Cedex 2.

Réclamation à la suite du transport aérien : en cas d'avarie, le Client doit adresser au transporteur aérien une protestation immédiatement après la découverte de l'avarie et, au plus tard, dans un délai de sept jours pour les bagages enregistrés à dater de leur réception. En cas de retard, la protestation devra être faite au plus tard dans les vingt et un jours à dater du jour où le bagage aura été mis à sa disposition ou dans les vingt et un jours qui suivent la date à laquelle ils auraient dû arriver en cas de perte.

ARTICLE 14 – Formalités administratives

Sur le Site, vous trouverez les formalités administratives et/ou sanitaires nécessaires à l'exécution de votre voyage (valables pour les ressortissants français uniquement). Ces formalités vous seront communiquées avant votre commande, dans le descriptif de nos produits ainsi que dans l'email de confirmation de votre commande. Elles figurent également dans votre contrat dans le cadre de la commande d'un voyage à forfait.

Seuls une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité permettent de voyager. En règle générale, un passeport en cours de validité est indispensable pour les destinations étrangères hors Union Européenne que nous proposons. Certains pays exigent que la validité du passeport soit supérieure à six mois après la date de retour et également que vous soyez en possession d'un billet aller-retour ou d'un billet de sortie et de fonds suffisants, etc.

De même que certains pays exigent que le passager justifie d'une souscription à une assurance assistance/rapatriement, pour délivrer le visa.

L'enfant mineur qui voyage avec ses parents doit être muni de sa carte d'identité en cours de validité (pays de l'UE notamment) ou de son passeport en cours de validité, s'il n'est pas inscrit sur celui de ses parents. Pour un séjour aux Etats-Unis, le mineur doit être muni de son propre passeport.

Si le mineur voyage seul avec sa carte d'identité en cours de validité, il doit être, en outre, muni d'une autorisation parentale de sortie du territoire.

En aucun cas, le mineur voyageant seul ne peut utiliser le passeport de ses parents sur lequel il serait inscrit. Il doit impérativement être muni d'un document de voyage à son nom (carte d'identité ou passeport en cours de validité).

Pour bien préparer votre voyage, et quelque soit votre nationalité, nous vous conseillons vivement de consulter toutes les informations sur les pays à visiter et sur les démarches administratives et sanitaires à accomplir sur le site Internet suivant : www.diplomatie.gouv.fr , sans oublier les pays éventuellement traversés à l'occasion d'escales ou de transits. L'accomplissement de ces formalités ainsi que les frais en résultant vous incombent.

Il vous appartient de respecter scrupuleusement ces formalités et de vous assurer que les noms et prénoms qui figurent sur vos documents de voyages (réservations, titres de transport, bons d'échange...) correspondent exactement à ceux qui figurent sur vos pièce d'identité, passeport, visas, etc.

Air Corsica Voyages ne pourra en conséquence être tenue pour responsable de votre inobservation de ces obligations, notamment dans le cas où vous vous verriez refuser l'embarquement ou le débarquement, ou infliger le paiement d'une amende.

Air Corsica Voyages ne saurait en aucun cas se voir imputer les frais d'amende et/ou de droits résultant de l'inobservation des règlements douaniers ou sanitaires des pays visités.

ARTICLE 15 – Cession du contrat

Le Client peut céder son contrat, après en avoir informé Air Corsica Voyages par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage ou du séjour, à une personne qui remplit toutes les conditions requises pour le voyage ou le séjour. Le cédant et le cessionnaire sont responsables solidairement, vis-à-vis d'Air Corsica Voyages, du paiement du solde du prix ainsi que des frais supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession.